FORTIS

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE
Emission publique de “Reverse Convertible Notes”

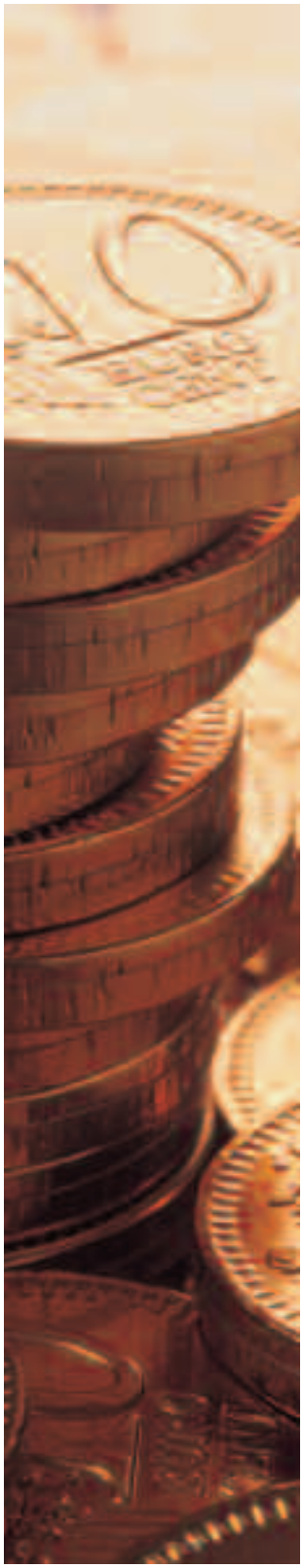

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE, véhicule financier de Fortis, lance un nouvel emprunt de type “Reverse Convertible” d’une durée de 2 ans à capital non garanti, ayant pour actif sous-jacent l’action **Dexia SA**. Le coupon annuel se monte à 10% (brut) et le prix d’émission à 102%.

Profil de la société Dexia SA

Dexia est né en 1996 de l’alliance du Crédit Communal de Belgique et du Crédit Local de France, une des toutes premières fusions transfrontalières réalisées dans le secteur bancaire européen. Le groupe se classe parmi les 20 plus grands établissements financiers de la Zone euro et construit sa stratégie sur deux piliers:

- la banque universelle en Europe: Dexia est une banque de proximité qui compte 5,5 millions de clients en Belgique, au Luxembourg, en Slovaquie et en Turquie. Au fil des ans, Dexia a développé une vaste gamme de services bancaires à l’attention des clients particuliers, mais aussi des petites et moyennes entreprises et des clients institutionnels. Le groupe est actif dans le domaine de la gestion d’actifs, des assurances, des services aux investisseurs et des marchés de capitaux.
- un leadership mondial dans les services financiers au secteur public local et les financements de projets.

Les activités commerciales de Dexia impliquent une présence sur les marchés des capitaux, qu’il s’agisse du refinancement ou du développement de solutions et produits destinés aux clients des différents métiers. (Source: www.dexia.com)

Reverse Convertible

La particularité d’une Reverse Convertible Note consiste en un éventuel remboursement final en actions, en l’occurrence des actions Dexia SA, au gré de l’émetteur. Celui-ci ne prendra toutefois la décision de rembourser les Notes en actions Dexia SA plutôt qu’en liquidités que si le cours de l’action a baissé par rapport à son niveau de départ au moment de la valorisation finale (voir Remboursement au verso).

Simulations de rendement à l’échéance	
Différence entre la valeur finale et la valeur initiale	Rendement interne brut*
>0%	8,85%
0%	8,85%
-10%	4,03%
-15%	1,40%
-17,75%	0,00%
-50%	-18,35%

Avertissement

Ces Reverse Convertible Notes sont des instruments de placement à court terme (échéance au 30 novembre 2009) offrant un coupon élevé (10% brut, soit un rendement interne brut de 8,85%).

Cette haute rémunération doit être considérée comme une compensation à la faculté dont dispose l’émetteur de rembourser les Notes à l’échéance soit en liquidités, soit en un certain nombre d’actions. En théorie, le remboursement final pourrait donc être nul dans un cas extrême.

Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Principales caractéristiques de cet emprunt

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance S.A. – Luxembourg.
Garant	Fortis Banque S.A. – Belgique.
Rating du garant	Moody's: Aa2 / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-
Montant total	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Titres	- Valeur nominale: 1.000 EUR. - Code ISIN: XS0327837083 - Série EMTN 453. - Ces titres ne sont pas livrables physiquement. - Conservation gratuite en Compte-titres Fortis Banque[1].
Service financier	- Fortis Banque en Belgique. - Fortis Bank Nederland aux Pays-Bas. - Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.
Coupon	10% (brut) par an, payable à terme échu le 30 novembre 2008 et le 30 novembre 2009.
Echéance	30 novembre 2009, ce qui correspond à une durée de 2 ans.
Date d'émission et de paiement	30 novembre 2007.
Prix d'émission	102%.
Prix de remboursement	100% de la valeur nominale **OU** un certain nombre d'actions Dexia SA, calculé sur base de la formule suivante: $\frac{1.000 \text{ euros}}{\text{Valeur initiale des Actions Livrées}}$ Dans un cas extrême, le remboursement pourrait être nul. - Les fractions d'action Dexia SA seront payées en cash sur base de la valeur finale. - La valeur initiale sera déterminée par la moyenne des cours de clôture de l'action Dexia SA des 27, 28 et 29 novembre 2007, sur Euronext Brussels. - La valeur finale correspondra au cours de clôture de l'action Dexia SA du 23 novembre 2009, sur Euronext Brussels.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	- A la souscription: néant. - A l'achat ou la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Cotation	Les Notes seront cotées sur la Bourse de Luxembourg. Fortis Banque sera market maker sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation des Notes. Le marché des Notes peut s'avérer limité et peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels les Notes pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses Notes avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale des Notes.
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus **A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 68 61**	D'une valeur purement informative, le présent Flash Invest ne constitue en aucun cas une invitation à la souscription. Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 9 juillet 2007 ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais et datées du 25 octobre 2007, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé en français du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

1 Il appartient aux investisseurs de se renseigner quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

SOUSCRIPTIONS

La période de souscription court **du 27 octobre au 23 novembre 2007** (clôture anticipée possible en cas de sursouscription ou de modification des conditions de marché).

Vous pouvez souscrire à cette nouvelle émission via **PC banking** of **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez le Prospectus de Base, son résumé en français et les Conditions Définitives de l'offre, de même que sur notre site Internet www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Obligations", "Description" et "Emissions en cours").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 02/433 40 32**.

10.2007 - Editeur responsable: G. Eeckhoudt - Fortis Banque SA - Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles